

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, APCLV

Camping Lac Vert <ca.campinglacvert@gmail.com>

Jeu 2022-04-07 14:18

AVIS DE CONVOCATION

à une Assemblée générale annuelle – **AGA**

des membres de l'Association des propriétaires du Camping Lac Vert – **APCLV**

SAMEDI 14 MAI 2022, 10h, SALLE COMMUNAUTAIRE,
Camping Lac Vert, 124 chemin du Pont de Bois, Val-des-Bois, Québec J0X 3C0

Prenez avis qu'une assemblée générale annuelle (AGA) des membres de la corporation ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU CAMPING LAC VERT (APCLV) est fixée de la façon qui suit par le conseil d'administration.

Afin de ne respecter les mesures sanitaires en vigueur, il est suggéré de restreindre la participation des membres à un(e) seul(e) représentant(e) par lot. Des chaises seront installées en distanciation mais il est aussi suggéré d'apporter votre propre chaise.

Date : **samedi 14 mai 2022**

Heure pour enregistrement : **9h45**

Début de la réunion : **10h00**

Dans le présent avis, suivent les documents suivants :

- Ordre du jour;
- Procuration;
- Le budget 2022 est disponible sur le site web de l'APCLV

<http://www.campinglacvert.com/association-des-proprietaires-du-camping-lac-vert/etats-financiers-2/> mot de passe : vert10

- Les états financiers de l'APCLV 2021 sont disponibles sur le site web de l'APCLV

<http://www.campinglacvert.com/association-des-proprietaires-du-camping-lac-vert/etats-financiers-2/> mot de passe : vert10

- Le procès-verbal de l'AGA du 19 juin 2021 est disponible sur le site web de l'APCLV

<http://www.campinglacvert.com/association-des-proprietaires-du-camping-lac-vert/proces-verbaux-apclv/> mot de passe : vert10.

Comme approuvé précédemment, le procès-verbal de la dernière AGA ne sera pas lu lors de l'assemblée générale.

Conformément à l'article 9.3 des Règlements généraux de l'APCLV, une résolution sera présentée au vote des membres pour ajouter l'article 9.2.6 aux Règlements généraux de l'APCLV afin de permettre l'embauche d'un comptable pour les affaires de l'APCLV.

Conformément à l'article 9.3 des Règlements généraux de l'APCLV, une résolution sera présentée au vote des membres pour modifier l'article 8.3 des Règlements généraux de l'APCLV afin de modifier le taux d'intérêt des factures impayées à 2% mensuellement (contrairement à 1%).

Conformément à l'article 9.3 des Règlements généraux de l'APCLV, une résolution sera présentée au vote des membres pour l'adoption de la nouvelle version des Règles de l'APCLV, telles que présentées aux membres en décembre 2019 et disponibles sur le site web de l'APCLV <http://www.campinglacvert.com/wp-content/uploads/2022-Regles-de-lAPCLV.pdf>

VARIA - Tout ajout au point Varia de l'ordre du jour doit être adressé **avant le 4 mai 2022** à l'adresse ca.campinglacvert@gmail.com

Une élection est prévue pour un (1) poste d'administrateur au conseil d'administration pour un terme de deux ans.

Signé le 4 avril 2022

Les Administrateurs de l'APCLV

ORDRE DU JOUR

14 mai 2022, 10h - AGA de l'APCLV

Assemblée générale annuelle des membres de l'Association des propriétaires du Camping Lac Vert – réunion tenue à la salle communautaire du Camping Lac Vert, 124, chemin du Pont de Bois, Val-des-Bois, Québec, J0X 3C0.

Ouverture de l'assemblée

Mot de bienvenue

Information concernant les procédures de l'assemblée générale

Confirmation des droits de vote et du quorum

Lecture de l'avis de convocation

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adoption du procès-verbal de l'AGA de juin 2021

Rapport du président 2021

Présentation des états financiers 2021

Présentation du budget 2022

Adoption des modifications aux Règlements généraux de l'APCLV, article 9.2.6

Adoption des modifications aux Règlements généraux de l'APCLV, article 8.3

Adoption des modifications aux Règles de l'APCLV 2022

Varia

Élection d'un poste d'administrateur (période de deux ans)

Levée de l'assemblée

PROCURATION

Pour l'Assemblée Générale Annuelle **AGA** des membres de l'Association des Propriétaires du Camping Lac Vert (APCLV), devant être tenue le **14 mai 2022** dans la salle communautaire du Camping Lac Vert, 124 chemin du Pont de Bois, Val-des-Bois, Québec, J0X 3C0.

Je soussigné(e), étant membre de la Corporation, constitue et nomme, par les présentes

ou à son défaut

mon représentant, pour assister, pour voter et autrement agir pour moi, en mon nom et à ma place à l'assemblée générale annuelle de la Corporation devant être tenue le 14 mai 2022 et tout ajournement de celle-ci, pour les fins indiquées dans l'avis de convocation ci-joint pour faire partie intégrante des présentes.

Si des questions autres que celles indiquées dans l'avis de convocation sont régulièrement soumises à l'assemblée, mon représentant pourra se prononcer sur ces questions selon son bon jugement.

Donnée et signée à _____

En date du _____

Nom du membre _____

Numéro de lot _____

Merci,
CA, APCLV